

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 27 septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 21 septembre 2023 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 36
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 41

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL est représenté par Alain COUPEAUX son suppléant, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Edith LANGLOIS, Yves PIET, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Sandrine BRASIL, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Pascal COTARD a donné pouvoir à Gérard LEGUAY, Christine SALMON a donné pouvoir à Dominique MARIE, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Michel LE MAZIER a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE

Était absente excusée : Alain QUEHE.

Étaient absents : Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Patrick SAINT-LO, David PICCAND, François REPEL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20230927-7 : CULT_POLITIQUE CULTURELLE : ENVELOPPE APPELS A PROJET - SELECTION DES APPELS A PROJETS 2023

Dans le cadre des compétences confiées à la communauté de communes de PBI, en faveur d'une politique d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire, PBI a lancé un appel à projets « Culture et Patrimoine ».

A travers son appel à projets, PBI souhaite, entre autres, soutenir, renforcer et valoriser la création, les actions et la sensibilisation artistique et culturelle sur le territoire.

Pour 2023, une enveloppe de 5 000 € est fléchée sur cet AAP.

La somme maximale versée à une association est de 2 000 €, représentant 80% du budget maximum.

Pour l'appel à projets 2023-2024, la thématique choisie est celle du fil rouge : Tolérer, Respecter, Aimer

4 associations ont répondu à l'appel à projets lancé par Pré-Bocage Intercom :

- **Association CDAR**

Projet : « Art.com »

Objectif : mêlant expositions d'art contemporain, littérature, musique et ateliers de pratiques artistiques, vivre dans le respect et la tolérance des manifestations aux objectifs humanistes.

Actions :

Le projet autour de la trilogie Aimer, Respecter et Tolérer, s'égrènera durant toute l'année, verra son aboutissement dans « TOUT CONTE FAIT » manifestation prévue en février 2024 et se prolongera jusqu'au mois de mai 2024 avec une exposition photographique invitée (Association Surface Sans Cible). Cette dernière exposition ayant pour thématique « l'Amour » sera d'abord présentée à l'Hôtel de ville de Caen dans la salle du Scriptorium en janvier 2024. La thématique retenue par PBI ne peut être envisagée ponctuellement, elle doit répondre à une philosophie globale menée sur le long terme. Tolérance et respect sont des notions qui doivent se vivre au travers d'actions partagées. Pour cette raison un grand nombre de partenariats se mettra en place dès cette année, et des publics différents se trouveront au centre des actions menées. Poursuivant cette démarche, le CDAR présentera dans ses locaux (ancienne école de Tournay-sur-Odon) ces manifestations, mettant en place un accueil auprès des scolaires de l'intercommunalité, et des incitations auprès du grand public à découvrir des œuvres contemporaines, (spectacles, vernissages, ateliers et moments conviviaux, écriture, concerts, ateliers de pratiques ...)

- **Association Etincelle**

Projet : « Terroir d'asile »

Objectif : Créer un lien social, découvrir, respecter, tolérer des personnes d'horizons différents. Favoriser la rencontre entre les jeunes du territoire et les jeunes mineurs isolés d'origine étrangère, leur proposer un enrichissement culturel par la découverte de pratiques artistiques (écriture et musique) permettant aux jeunes d'exprimer leurs émotions, leur ressenti, leur vécu mais aussi de découvrir d'autres cultures...

Actions :

Écrire sur la terre d'asile ou sur la terre d'ancrage en commençant par la contemplation, ensuite en imaginant la terre de l'autre par des échanges réalistes et écrire une poésie commune et universelle. La musique, qui elle est universelle fera le lien, comme reliant une même époque, mais avec des sensibilités différentes et des techniques différentes. Ensuite, métisser les univers pour qu'ils deviennent qu'un.

- **Association La Buete à Meuh'zik**

Projet : « Festival de musique »

Objectif : 2023, sera l'année de la 1ère édition du festival Meuh'Zik qui se déroulera le week-end du 7 et 8 octobre prochain à Cahagnes (14). Nous relevons le défi de rendre accessible la musique à tous en investissant dans le développement musical à Cahagnes (14). La culture musicale pour tous en lien avec la politique culturelle du territoire normand. Ce festival se veut familial et intergénérationnel, un lieu de rencontres, d'échanges, de découvertes, de convivialité et accessible au plus grand nombre (entrée gratuite). Un programme "universel" pour tous les goûts, tous les genres ! Une diversité qui apportera, nous l'espérons, l'amour de la musique, le respect et la tolérance des différents styles de musique. 11 artistes normands (dont Cahagnes et Caumont) programmés et une scène ouverte avec de jeunes musiciens et la présence de l'Ecole de musique du Pré-Bocage.

Actions :

Faciliter l'accès à tous à un festival de musique. Mettre en avant des artistes normands venant de différentes cultures musicales (jazz, pop, rock, métal, rap, chansons françaises...) Implanter des événements musicaux en territoires ruraux. Contribuer au développement économique de la commune de CAHAGNES (14). S'investir auprès de projets menés par de jeunes étudiants en alternance (BTSTOURISME). Favoriser l'échange intergénérationnel.

Festival prévu le 7 et 8 octobre 2023

- **Association UNC de Villy-Bocage**

Projet : « Tolérer, respecter, aimer : huit décennies de paix depuis le Débarquement allié en Normandie »

Objectif : Nourrir le souvenir et le devoir de mémoire intergénérationnel

Actions : Dans le cadre des commémorations et célébrations du 80ème anniversaire du Débarquement et de la Libération des communes normandes, l'association UNC-Villy-Bocage, en collaboration avec l'association Villy-Découvertes, a pour projet de véhiculer les valeurs de respect, de tolérance et de paix durable au travers de documents d'archives remis au goût du jour, numérisés et retranscrits, dont des récits de civils pendant la guerre, mis en textes et en images à l'époque, ou bien retranscrits récemment sous forme de cartes de l'exode des familles et enregistrements de témoignages oraux. Pour que le devoir de mémoire traverse les générations, notre projet prévoit que les récits écrits soient présentés à plusieurs dizaines d'écoliers du territoire et qu'ils soient lus par eux. Les enregistrements audios ainsi obtenus seront diffusés dans le cadre des expositions que nous souhaitons proposer aux communes de PBI et hors les murs.

Au-delà, le projet prévoit le soutien de l'association aux différentes commémorations et célébrations qui pourront se tenir sur le territoire dans le cadre des anniversaires de Libération des différentes communes. A ce titre, l'association sera présente et achètera des gerbes pour fleurir les monuments commémoratifs. Nous envisageons aussi la réalisation, avec des enfants, de bleuets pour les commémorations de 2024. Ces bleuets seront vendus et leurs bénéfices reversés aux œuvres en faveur des orphelins de soldats.

Enfin, le projet inclut la publication d'un recueil de ces témoignages visuels et écrits au sein d'une brochure / livre que nous souhaitons publier et diffuser

Montant sollicité par les associations :

Associations	Coût du projet	Montant sollicité	Montant proposé
CDAR	3 530€	2 000€	1 750 €
ETINCELLE	3 550€	2 000€	1 750 €
LA BUETE A MEUH'ZIK	6 276€	2 000€	1 750 €
UNC de Villy-Bocage	5 360€	1 400€	1 250 €
Total :			<u>6 500 €</u>

La Commission Culture du 07 septembre dernier souhaite que l'enveloppe financière réservée à l'appel à projets soit augmentée afin de satisfaire l'ensemble des associations. Cette proposition a été validée lors du bureau communautaire du 12 septembre dernier.

Monsieur le Président précise que cette augmentation n'a pas d'impact sur le budget Culture puisque certaines dépenses n'ont pas été réalisées sur l'année.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'AUGMENTER** l'enveloppe des appels à projets pour 2023-2024 à hauteur de 6 500€
- **D'AUTORISER** le versement des subventions
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY

